

## AGENT Soft RH (H/F/X)

### Niveau A ou B

### Contrat à Durée Déterminée temps plein lié à un subside

En vue d'assurer la qualité du service rendu, le CPAS de Forest recrute un.e agent chargé du Soft RH, intégré dans le Division des Ressources Humaines, consacrant ses missions pour la Direction de l'Action Sociale, sous contrat à durée déterminée du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 décembre 2024.

**Entrée en fonction : immédiate.**

### MISSION

Sous la supervision du Directeur des Ressources humaines, l'agent a pour mission générale d'assurer le suivi des actions de développement RH (recrutement, formation, stages) et de participer à la création ou la pérennisation d'outils (descriptions de fonction et processus d'évaluation, onboarding et entretiens de sortie, gestion de l'absentéisme).

L'agent travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de la cellule de Développement RH, mais aussi avec la Management Team de la Direction de l'Action Sociale pour tout ce qui implique de la coordination.

### DOMAINES DE RESPONSABILITE

#### GESTION DES PROCÉDURES DE RECRUTEMENT

- Définition des besoins et propositions de nouvelles idées en matière de recrutement
- Gestion des offres d'emploi
- Traitement des candidatures et préparation des épreuves en collaboration avec les jurys
- Suivi des dossiers d'engagement en bonne collaboration avec la responsable de la formation sociale

#### SUIVI DES DEMANDES DE FORMATION

- Mise en œuvre des projets individuels de formation
- Réflexion générale sur un plan de formation pertinent et coordonné pour la division
- Inscriptions des agents
- Suivi organisationnel et budgétaire

#### PARTICIPATION A DIVERS PROJETS

- Participation à la mise en place d'une nouvelle procédure pour la gestion des demandes de stage
- Elaboration des descriptions de fonction et du processus d'évaluation
- Identification des besoins de la Direction de l'Action sociale en matière de RH
- Contribuer à l'encadrement et à l'accompagnement des collaborateurs (onboarding, développement professionnel, mobilité interne)

- Réalisation d'entretiens de sortie
- Participation à la création d'outils de communication interne en matière de RH

### PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

- Diplôme requis : Master ou Bachelier
- Maîtrise du droit du travail et des outils RH est un atout
- Expérience dans le domaine social et/ou dans un CPAS est un atout
- Expérience en gestion de projets est un atout
- Excellente capacités relationnelles et rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel)
- Bonne connaissance de la 2<sup>ème</sup> langue nationale, être en possession du Selor (articles 8 & 10) ou être disposé à l'obtenir
- Sens de l'organisation et des priorités
- Capacité de travail autonome et en équipe
- Grande capacité d'écoute et de communication
- Esprit d'initiative et être orienté solutions
- Sens de la discrétion et de la confidentialité

### NOUS OFFRONS

- Un Contrat à Durée Déterminée du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 décembre 2024
- Un horaire de travail de 36h/semaine (sauf exceptions, pas de prestations exigées le vendredi après-midi) sous le principe de l'horaire flottant
- Un régime de congés attractifs (secteur public)
- La possibilité de solliciter la mesure de télétravail
- Une rémunération à l'échelle barémique A1 (salaire mensuel brut indexé pour un temps plein de 3.836,57 € sans ancienneté et de 4.536,18 € avec une reprise de 10 ans d'ancienneté) si détention d'un Master OU à l'échelle barémique B1 (salaire mensuel brut indexé pour un temps plein de 2.847,88 € sans ancienneté et de 3.349,11 € avec une reprise de 10 ans d'ancienneté) si détention d'un Bachelier
- Une évolution de carrière contribuant à augmenter le salaire
- La reconnaissance des anciennetés dans le secteur privé pour un maximum de 6 années (si niveau B1) ou pour un maximum de 4 années (si niveau A1) et la reconnaissance des anciennetés dans le secteur public de manière illimitée [secteur public défini de manière large]
- La prise en charge à 100% des frais de déplacement en transports en commun ainsi qu'une indemnité vélo ou piéton
- La prime de bilinguisme sur base de l'obtention du certificat linguistique du SELOR
- Les chèques repas d'une valeur faciale de 8,00 €

- Le bénéfice des avantages offerts par le Service Social Collectif : primes individuelles, primes de circonstances, assurance hospitalisation à prix attractif, réductions et avantages divers sur le plateforme Benefits at work
- L'octroi du 2e pilier de pension à raison de 3% de la rémunération brute annuelle
- La possibilité de bénéficier de la statutarisation sous certaines conditions
- Une prime de fin d'année

### **MODALITE D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES**

Votre dossier de candidature comportera les documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une copie du diplôme

**Les candidatures incomplètes ou hors délai ne seront pas prises en considération.**

Votre dossier de candidature sera adressé au CPAS de Forest à l'attention du Service des Ressources Humaines, **PAR E-MAIL UNIQUEMENT**, [rh-dev@cpas1190.brussels](mailto:rh-dev@cpas1190.brussels) en mentionnant dans l'objet du courriel la référence **01DEVRH/DRH/2024**.

**Date limite de réception des candidatures : 16/05/2024 avant minuit.**

#### **ATTENTION :**

Une présélection très ciblée des candidats aura lieu sur base des atouts suivants :

- Expérience en RH développement
- Expérience en gestion de projets
- Expérience utile dans le domaine social

Seuls les 4 meilleurs profils seront retenus pour les épreuves écrite et orale.

Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s aux **épreuves de recrutement** qui se dérouleront le **23 mai 2024** (ils seront avertis de leur présélection le 17 mai 2024).

### **EGALITÉ DES CHANCES**

Le CPAS de Forest se porte garant d'une politique de recrutement et d'une politique du personnel basées sur la diversité et l'égalité des chances reflétant ainsi les valeurs de notre centre. Le CPAS s'assure que l'origine, l'âge, le sexe, les convictions religieuses ou encore le handicap ne jouent aucun rôle lors du recrutement des futurs collaborateurs.

Vous êtes atteinte d'un handicap, d'un trouble de l'apprentissage ou d'une maladie ? N'hésitez pas à demander des aménagements raisonnables à votre procédure de sélection afin que vous puissiez valoriser vos talents de la manière la plus optimale possible. Nous tenterons d'y répondre de la meilleure façon.